

SERVICES PÉRISCOLAIRES PÔLE TERRITORIAL VESLE & COTEAUX DE LA MONTAGNE DE REIMS

FICHE INSCRIPTION GARDERIE

Toute inscription à la garderie doit faire impérativement l'objet d'un livret périscolaire.

Ce document est **obligatoire** et téléchargeable sur grandreims.fr Rubrique > Le Grand Reims > Les Pôles > Vesle & Coteaux de la Montagne de Reims

Nom et prénom du responsable légal :	Tél.:///
Mon enfant va à la garderie de : (inscrire la commune)	
Nom et prénom de l'enfant :	Classe:

Pour toute modification ponctuelle ou régulière, veuillez vous adresser à : periscolaire.vcmr@grandreims.fr

/!\ Mettre une croix dans chaque case (1 case = 1jour)

	CEMAINE	LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI		
SEMAINE	SEMAINE	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	
36	Du 4 au 8 septembre									
37	Du 11 au 15 septembre									
38	Du 18 au 22 septembre									
39	Du 25 au 29 septembre									
40	Du 2 au 6 octobre									
41	Du 9 au 13 octobre									
42	Du 16 au 20 octobre									
VACANCES DE LA TOUSSAINT										
45	Du 6 au 10 novembre									
46	Du 13 au 17 novembre									
47	Du 20 au 24 novembre									
48	Du 27 novembre au 1 ^{er} décembre									
49	Du 4 au 8 décembre									
50	Du 11 au 15 décembre									
51	Du 18 au 22 décembre									
	V A	CAN	CES	DE NO	ËL					
2	Du 8 au 12 janvier									
3	Du 15 au 19 janvier									
4	Du 22 au 26 janvier									
5	Du 29 janvier au 2 février									
6	Du 5 au 9 février									
7	Du 12 au 16 février									
8	Du 19 au 23 février									
	V	ACAN	ICES	D'H I V E	R					
11	Du 11 au 15 mars									
12	Du 18 au 22 mars									
13	Du 25 au 29 mars									
14	Du 1 ^{er} au 5 avril									
15	Du 8 au 12 avril									
16	Du 15 au 19 avril									
	VACA	NCE	SDE	PRINT	EMP:	S				
19	Du 6 au 7 mai									
20	Du 13 au 17 mai									
21	Du 20 au 24 mai									
22	Du 27 au 31 mai									
23	Du 3 au 7 juin									
24	Du 10 au 14 juin									
25	Du 16 au 21 juin									
26	Du 24 au 28 juin									
27	Du 1 ^{er} au 5 juillet									

TOUTE INSCRIPTION EN CANTINE CONSTITUE UNE ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET ENGAGE FINANCIÈREMENT LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Date et signatures des 2 représentants légaux :